



VACANCES DE FEVRIER

Stage n°1 : DU 18 AU 22 FEVRIER 2019

Stage n°2 : DU 25 FEVRIER 2019 AU 1 MARS 2019

Stage de Tennis de Table Découverte + Multi-activité
Organisé par le club de Tennis de Table de la
Fraternelle D'Oullins



Stage 1: Cinéma + Laser Game + Royal kid (avec repas sur place)

Stage 2: Bowling + Laser Game + Flunch

Prix

Stage 1 et 2 : 85 Euros

(Journée complète obligatoire)

10 €uros de réduction à partir du 2ème enfant

HORAIRES : 9 H à 17H

- L'accueil peut être fait à partir de 8h30 et les enfants peuvent rester jusqu'à 17h30 MAXI
- Une tenue sportive est obligatoire : aucun jeune ne sera autorisé à jouer sans.
- Pour le repas de midi, il est possible de manger sur place (micro-onde à disposition).

LIEU : Gymnase la Fraternelle d'Oullins (6, rue Fleury 69600 Oullins)

INSCRIPTIONS : Envoyez le bulletin ci-joint intégralement rempli à :

Mr Alimi Michael 8 Allée Raoul Follereau 69230 Saint Genis Laval

L'inscription sera validée uniquement avec un dossier complet, il faut un chèque à l'ordre de la fraternelle d'Oullins et la feuille d'inscription **au plus tard 1 semaine avant le début du stage** : le nombre de places est limité

Pour plus de renseignements tel : 06 35 34 34 14 ou 06 69 70 18 95

La Frat peut se permettre d'annuler le stage en cas d'un nombre insuffisant de participants (minimum 6 participants).

Un changement d'activité peut avoir lieu si le nombre de participants n'est pas suffisant par rapport à l'activité prévu.

Attention toute annulation dans les 72 heures précédant le début du stage devra être justifiée.

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTALE :

VILLE :

TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

ECOLE :

DATE DE NAISSANCE :

PARTICIPERA AU STAGE : N°1
N°2

Facture : OUI – NON

J'autorise mon fils (e) à rentrer seul :

- A 12h00

oui non

- A 17h00

oui non

J'autorise mon enfant à être transporté sur les lieux des activités (transports en commun, car, véhicules des animateurs) : **oui non** (en cas de refus, votre enfant ne pourra pas être présent aux activités extérieures, sauf si vous l'emmener par vos propres moyens).

Autorisation parentale d'intervention chirurgicale

Je, soussigné(e), père - mère - tuteur légal de l'enfant, autorise le transfert à l'hôpital par un service d'urgence (Pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d'urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie, sur l'enfant.

Fait à, le/..../2019

signature des parents ou tuteur légal :